

Pôle Education  
Patrimoine et Habitat

Direction de l'Habitat

Madame Elisabeth BRUSSAT  
Présidente  
Entre Dore et Allier  
29 avenue de Verdun  
63190 Lezoux

Affaire suivie par Anne-Luce MORCELET  
Chargée de mission Habitat  
☎ : 04 73 42 73 69  
✉ : planification@puy-de-dome.fr

Clermont-Ferrand, le = 3 MAR. 2023

Objet : Avis sur la modification simplifiée du PLU de Moissat

Madame la Présidente,

Par la présente, je fais suite à votre courrier sollicitant l'avis du Département, en tant que personne publique associée, sur votre projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Moissat. Un des objets de cette procédure concerne l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUB, route de Billom, avec notamment la définition d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettant d'encadrer le développement du secteur.

Il est souligné positivement la volonté de réaliser un quart du programme de logements de cette zone en locatif social ou accession abordable. Si la trame viaire interne au secteur ne permet pas de traverser le site, la liaison douce au nord de la zone pourra favoriser les déplacements de piétons et cycles. De même, le Département sera sensible au traitement de l'accroche viaire avec la route départementale 229, prévue sur l'OAP. La direction des routes reste à votre disposition pour échanger sur ces questions de sécurité lors de l'élaboration du projet d'aménagement.

De façon générale, le traitement des connections aux routes départementales doit être le plus sécurisé possible et le projet de renforcement du pôle d'équipements sur le secteur de l'entre-deux-bourgs sera aussi concerné avec les deux accroches prévues à l'OAP. Il est à noter que l'urbanisation à proximité du carrefour giratoire est bienvenue sur ce secteur car elle permettra de renforcer son caractère urbain et incitera sensiblement l'utilisateur à diminuer sa vitesse et être plus vigilant.

Ainsi, au regard de votre projet de modification, je vous informe que le Département émet un avis favorable à la modification simplifiée du PLU de Moissat, et je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Vice-Présidente du Conseil départemental  
en charge de l'habitat et du logement,



Isabelle VALLÉE

*Ben cordialement*

**Pôle Education  
Patrimoine et Habitat**

**Direction de l'Habitat**

Madame Elisabeth BRUSSAT  
Présidente  
Entre Dore et Allier  
29 avenue de Verdun  
63190 Lezoux

Affaire suivie par Anne-Luce MORCELET  
Chargée de mission Habitat  
☎ : 04 73 42 73 69  
✉ : planification@puy-de-dome.fr

Clermont-Ferrand, le **3 MAR. 2023**

Objet : Avis sur la modification simplifiée du PLU de Lezoux

Madame la Présidente,

Par la présente, je fais suite à votre courrier sollicitant l'avis du Département, en tant que personne publique associée, sur votre projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lezoux. Cette modification vise à favoriser le développement commercial du centre-ville de la commune à la fois en y confortant et facilitant l'activité commerciale mais aussi en interdisant l'installation de nouvelles surfaces commerciales en franges urbaines.

Cette proposition est en parfaite cohérence avec le projet urbain développé par la commune et l'intercommunalité dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD) dont Lezoux est lauréate. Cette traduction des enjeux commerciaux dans le PLU devrait contribuer à renforcer l'attractivité du centre-ville, venir renforcer la qualité du cadre de vie et ainsi donner envie aux ménages d'investir dans les logements vacants.

Ces réflexions s'inscrivent sans nul doute dans le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) en cours d'élaboration mais il paraît important d'acter dès à présent l'engagement politique vis-à-vis du développement économique dans votre document de planification. Ainsi, au regard des éléments transmis, je vous informe que le Département émet un avis favorable à la modification simplifiée du PLU de Lezoux.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Vice-Présidente du Conseil départemental  
en charge de l'habitat et du logement,**



Isabelle VALLÉE

*Bien cordialement*